

Marie Jo Lécuyer

le 15/09/18

4 bd du Général de Gaulle

« Le grand mâât »

44510 Le Pouliguen

zazodelatel@gmail.com

zazodelatelindiere.blogspot.com

Objet : A propos de la loi de fin de vie

Monsieur Emmanuel Macron

Président de la République Française

Palais de l'Élysée

55, rue du Faubourg St Honoré

75008 PARIS

Monsieur le Président,

Ayant travaillé pendant la deuxième moitié de ma carrière en tant qu'aide-soignante en Ehpad, je sais à quoi peut ressembler la fin de vie. Le quotidien de ces gens-là, une aide-soignante le connaît mieux je crois, qu'une Ministre de la Santé qui juste survole certaines tristes fins de vie, si elle ne les fuit pas.

Alors qu'en France nous ne pouvons plus, de manière digne pour l'aidé et l'aidant et je sais de quoi je parle là aussi, alors que nous ne pouvons plus aider correctement celles et ceux qui veulent continuer à vivre tant bien que mal, pourquoi refuser l'aide médicale à mourir pour les personnes qui ne veulent absolument pas continuer à souffrir, ou ... qui refusent de « *finir comme ça* » ? Le suicide est un Droit. **En cas de grandes souffrances, chacun devrait avoir le droit de demander une aide pour ... Continuer, ou toper là.**

Nombreux sont ceux qui lorgnent la façon dont on s'éteint chez nos voisins même si ceux-ci ne demandent pas tous loin de là, une aide pour mourir. Je suis moi-même adhérente à l'Admd belge et je compte m'inscrire en Suisse prochainement. J'ai une pathologie qui peut malheureusement évoluer tristement neurologiquement. En quoi le pays en pâtirait si je mourais avant de consommer jusqu'à 8 médicaments (!) par repas pendant des années, zombie en Ehpad sans jamais me sentir « libérée » de mes souffrances au final inapaisables ?

Que les soignants et marchands de médicaments se rassurent : **il y aura toujours des malades à soigner.** Et pour les Ehpad je connais les listes d'attente pour y rentrer, ayant assuré des remplacements de secrétariat : **C'est une catastrophe !**

Sérieusement nous ne pouvons pas nous contenter du projet de loi de Jean Louis Tourraine qui stipule que toute personne en phase agonique ou mourante pourrait demander une aide à mourir. On peut souffrir, parfois moralement, et vouloir en finir **bien avant sa propre agonie.** Et puis il est drôle ce projet de loi. Un mort vivant peut-il s'exprimer vraiment ?

Se jeter sous un train ou du haut d'un pont, mourir au fond d'un puit, comme se pendre ou se tirer une balle sont-ce des suicides dignes de l'époque « fraternelle » et médicalisée qu'est la nôtre? Le spectacle ou plutôt l'horreur de ces départs-là laissent des souvenirs atroces et parfois culpabilisant pour les proches. Et les témoins, parfois des jeunes enfants qu'il faudra aider... Il faudrait aussi y penser Monsieur le Président.

Si c'est en terme d'Ethique que les médias, catho ou pas, abordent ce thème de **l'aide à mourir** cela se comprend, cela mérite réflexion. Mais dans les arcanes du Pouvoir on a surement dû mesurer d'abord **l'impact économique** d'une telle loi pour notre pays. Tout le monde n'a pas la phobie des chiffres et il n'y a pas de petites économies. Donc qu'on me dise quelles conséquences négatives pour **notre Nation**, aurait la dépénalisation de l'aide à mourir comme c'est le cas en Belgique ou en Suisse !

La Souffrance quelle qu'elle soit fait tourner de belles entreprises en France ô combien juteuses, tant que la Sécurité Sociale fait face. **Oui, tant que la Sécurité Sociale fait face... on peut le dire.** Mais doit-on ruiner ce système solidaire au plus vite?

Je me demande si les lobbies, les « décideurs-soigneurs-vendeurs » ne verraient pas simplement d'un mauvais œil une loi qui ferait que certains souffrants, avec une telle loi, échapperaient à leurs soins, **LEUR** échapperaient... Des lobbies inconscients de l'état de la Sécurité Sociale ? Des lobbies se moquant de l'intérêt des françaises et des français ? Des lobbies flouant la République Française ? Des lobbies soutenant la religion et/ou soutenus par elle ? La Politique n'est-elle pas là pour éviter tout abus?

Je pense à tout ça, monsieur le Président et si j'ai voté pour votre jeunesse et votre intelligence, je voudrais ne pas avoir à le regretter. Voilà pourquoi j'ai souhaité vous faire part de mes réflexions. Je sais que vous avez bien d'autres problèmes à régler et je vous fais confiance, vous faites ce qu'il est possible de faire. Notre pays a beaucoup d'efforts à faire pour s'en sortir et personne n'aime perdre ses avantages acquis donc la tâche n'est pas simple ! Mais une loi dépénalisant l'aide médicale à mourir n'engagerait pas beaucoup de frais au contraire, elle engendrerait quelques économies même si ce n'est pas le but.

J'espère que vous pourrez orienter l'Assemblée Nationale pour que l'intérêt des françaises et des français soit au mieux défendu sous votre mandat. Nous voulons avoir le CHOIX .

Vous remerciant du temps que vous m'avez consacré.

Citoyennement,

Marie Joe Lécuyer

P S : j'enverrai un double de cette lettre à votre premier ministre et à quelques blogs de militants en faveur d'une bonne loi.